



Logement, aménagement durable et ressources naturelles

Énergie et climat

Développement durable

Prévention des risques

Infrastructures, transports et mer



Le programme des JDD intègre la diversité des missions du ministère et vous propose des rendez-vous mensuels où des problématiques essentielles, notamment celles issues des Grenelle de l'Environnement et de la Mer, seront mises en perspective par rapport à la situation de notre région.

Jeudi du 19 mars 2015

Amiens

DRAC, 5 rue Henri-Daussy

salle Robida

Les opportunités de l'audit énergétique réglementaire

Au cœur de la transition énergétique et de la compétitivité des entreprises

Comment transformer une obligation en atout ?

- 9h00** Accueil des participants
- 9h10** Introduction de Monsieur Jean-Marie DEMAGNY, directeur-adjoint DREAL Picardie
- 9h20** Pourquoi gérer l'énergie dans la durée - intervention ATEE - JC MOMEUX
Où sont les gisements énergétiques des entreprises - intervention ADEME - I BAHMANI-PIASECZNY
- 10h00** L'audit énergie obligatoire, opportunité de management de l'énergie - intervention DREAL Picardie - N GOVART
- 10h30** La réalisation d'un audit est définie par des normes – lesquelles? Audit obligatoire - la norme EN 16247 et la certification ISO 50001 - Intervention AFNOR – M.H LEFEBVRE
Définition d'un périmètre d'audit et échantillonnage des mesures - Compétences et qualifications des auditeurs autorisés à la réalisation des audits obligatoires Intervention AFNOR – M.H LEFEBVRE
- 11h00** Témoignages d'entreprises sur les résultats constatés ou escomptés d'un audit énergétique et/ou d'un engagement dans la certification ISO 50001
- 12h00** Clôture



La participation est gratuite mais le nombre de places étant limité à 110 .

L'inscription est obligatoire avant le 13 mars

Pour tout renseignement et inscription, veuillez contacter :DREAL

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Picardie -

Service Energie Climat Logement Aménagement des Territoires

56, rue Jules Barni – 80040 AMIENS

Courriel : eclat.dreal-picardie@developpement-durable.gouv.fr

téléphone : 03 22 82 25 40 - télécopie 03 22 91 73 77

